



Connaître les gestes qui sauvent est devenu une priorité pour beaucoup de Français, nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne.

Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie.

Il est important de repérer les situations dangereuses sur son exploitation pour faire face en cas de problème. **Attention formation limitée à 10 personnes**

OBJECTIF DE FORMATION

ACQUERIR LES CONNAISSANCES DE BASE DE PREMIERS SECOURS

SAVOIR REAGIR EFFICACEMENT EN CAS D'ACCIDENT EN MILIEU AGRICOLE

CONTENU DE LA FORMATION

Auto-évaluation de début de formation
Présentation du programme (PSC 1), des objectifs de la formation et des participants
Début de la formation par les bases des premiers secours :
Identification d'une situation d'urgence, réaliser les gestes de premiers secours qui est de Protéger, Alerté, Secourir (P.A.S)
Les gestes de premiers secours en milieu agricole : les hémorragies, les brûlures et électrisation, les fractures et traumatismes (entorses, luxations) les morsures et piqûres d'animaux. Définition de l'hémorragie externe et de la conduite à tenir face à l'hémorragie.
Définition de traumatisme et de la conduite à tenir face à cela.
Les brûlures, définition et comportement à avoir face à celles-ci.
Exercices pratiques des principales techniques et démonstrations. Mise en situation des participants.

Savoir réagir efficacement en cas d'accident.

Que faire si la victime est inconsciente mais qu'elle respire ? Mise en pratique de la position latérale de sécurité (PLS)
Que faire si la victime est inconsciente et ne respire plus ? Mise en pratique de la réanimation cardio-pulmonaire (RCP massage cardiaque)
Apprendre à utiliser un défibrillateur.

Exercices pratiques des principales techniques et démonstration. Mise en situation des participants.

Tout au long de la journée de formation, à chaque mise en situation, le formateur évaluera les stagiaires, pour déterminer si les participants ont réussi le passage du PSC 1.

Bilan de fin de formation et tour de table de clôture.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, échanges entre les agriculteurs et le sapeur-pompier, mise en situation et démonstration des gestes de secours avec la participation du groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Mercredi 4 décembre 2024 de 9H à 17H

SOIT 7 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public

Les agriculteurs de Haute-Saône et départements limitrophes

Prérequis

Avoir plus de 10 ans

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL, salle Perce-neige

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANT

Sapeur-pompier professionnel, formateur de premiers secours du SDIS-70

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de formation : Julie CHEA-BICHET

Inscription jusqu'au **24 novembre 2024** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

35 euros

Pour les non-contributeurs

238 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38